

Pointe des Monts Pelés.—Carte de Charlevoix.....	1731
Monts Pelez.—Carte de l'intendant Duchesneau.	
Monts Pelés.—Carte du P. Coronelli	1688
Pte des Monts pelés.—Carte de P. Curves	1763
Pte des Monts pelés.—Carte de Le Rouge	1777
Pte des Monts pelés.—Carte de Desbarres	1778

“C'est avec cette preuve et plusieurs autres que j'ai convaincu la Commission du Canada qu'il fallait écrire *Pointe-des-Monts* puisqu'il s'agissait d'un nom purement descriptif, et non pas *Pointe de Mons*.

“Quant au mot *Escoumains*, il est bien vrai que Champlain a écrit *Escoumins*, mais on ne saurait chicaner les modernes et surtout le *populo* d'avoir francisé ce mot sauvage. C'est beaucoup la faute des missionnaires qui ont généralement écrit *Escoumains* comme nous l'écrivons nous-mêmes. Vous savez, au reste, que l'orthographe des premières années du 17^e siècle a été sensiblement modifiée par la suite.

“Je profite aussi de l'occasion pour vous remercier de la note trop élogieuse que je trouve à mon adresse dans votre excellente revue. Je suis très flatté assurément de votre appréciation, mais ce qui me fait particulièrement plaisir, c'est de constater l'intérêt que porte le *Terroir* aux choses géographiques. C'est un domaine que les revues n'osaient aborder il y a quinze ans. N'est-ce pas que nous avons fait du chemin depuis ce temps ?”

Agréez mes meilleures amitiés.

EUG. ROUILLARD.

—o—

M. Auguste Choquette, fils de l'hon. sénateur Choquette, membre de la Société des Arts, Sciences et Lettres, a fait représenter, au cours du mois de janvier, au Théâtre Imperial, de Québec, “LE RETOUR,” pièce en un acte qui lui a valu le deuxième prix dans un concours dramatique qui avait été institué en 1918 par l'Alliance Artistique de Montréal. La troupe du Théâtre